CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

LU1902444824

OBLIGATAIRE 30/09/2026

CARACTERISTIQUES *(Source : Groupe Amundi)*

Date création : 06/12/2018
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference :
100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation
Code ISIN : LU1902444824
Code Bloomberg : CPRSRAE LX
Durée minimum de placement recommandé :
> 3 ans
Echelle de risque (selon DICI) :

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 **2** 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES *(Source : Groupe Amundi)*

Valeur Liquidative (VL) : 104,12 (EUR)
Actif géré : 507,76 (millions EUR)

ACTEURS *(Source : Groupe Amundi)*

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'éxécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
0,65%
Commission de surperformance : Oui

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

L'objectif du Compartiment est de surperformer l'Indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO-AGG CORPORATE Total Return, sur une période de 3 ans, tout en intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG) dans le processus d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE *(Source : Fund Admin)*

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 *(Source : Fund Admin)*

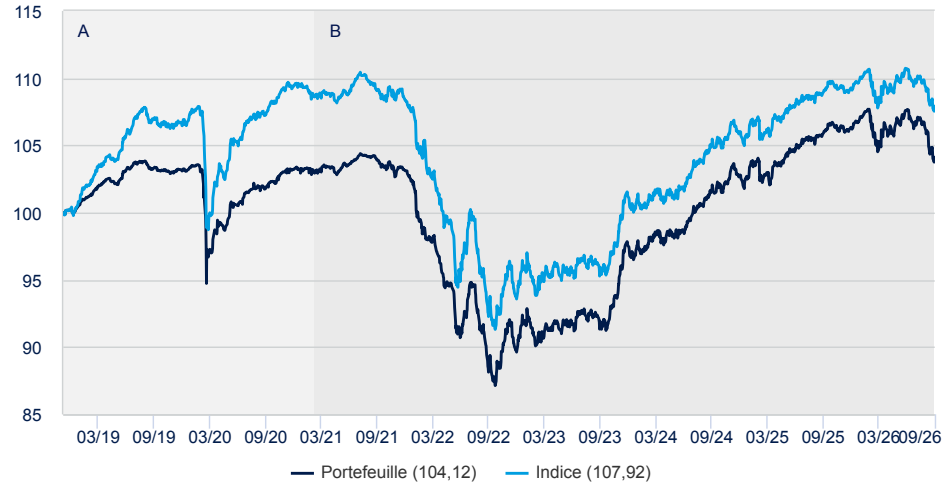

A : Durant cette période, le Compartiment a été géré sur la base d'une politique d'investissement différente de celle actuellement en vigueur.
B : Depuis le début de cette période, le Compartiment applique la nouvelle politique d'investissement.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE *(Source : Fund Admin)* [1]

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 28/08/2026	3 mois 30/06/2026	1 an 30/09/2025	3 ans 29/09/2023	5 ans 30/09/2021	Depuis le 06/12/2018
Portefeuille	-2,06%	-2,13%	-3,26%	-1,68%	4,23%	0,04%	0,52%
Indice	-1,20%	-1,47%	-2,50%	-0,94%	3,99%	-0,21%	0,98%
Ecart	-0,86%	-0,67%	-0,76%	-0,74%	0,23%	0,25%	-0,46%

[1] Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE *(Source : Fund Admin)* [2]

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	3,43%	5,35%	8,86%	-13,09%	-0,10%	0,12%	2,87%	-	-	-
Indice	3,03%	4,74%	8,19%	-13,65%	-0,97%	2,77%	6,24%	-	-	-
Ecart	0,40%	0,62%	0,67%	0,55%	0,87%	-2,66%	-3,37%	-	-	-

[2] Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE *(Source : Fund Admin)* *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	2,87%	3,18%	4,22%	4,30%
Volatilité de l'indice	2,50%	2,99%	4,43%	4,43%
Ratio d'information	-1,16	0,43	0,23	-0,32
Tracking Error ex-post du portefeuille	0,57%	0,57%	1,14%	1,41%

* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

OBLIGATAIRE 30/09/2026

ANALYSE GLOBALE *(Source : Groupe Amundi)*

	Portefeuille	Indice
Sensibilité Taux	4,33	4,09
Sensibilité Crédit	3,66	4,09
Taux actuariel brut	4,92%	4,36%
Spread moyen	1	1
Note Moy. Agence LT	BBB-	BBB+
Note Interne LT	BBB-	BBB
Liquidités Inf. 7 jours	5,49%	-
Credit Beta (PTF)	1,31	-
SPS	5,53%	4,21%

EVOLUTION DES SENSIBILITES TAUX ET CREDIT *(Source : Groupe Amundi)*

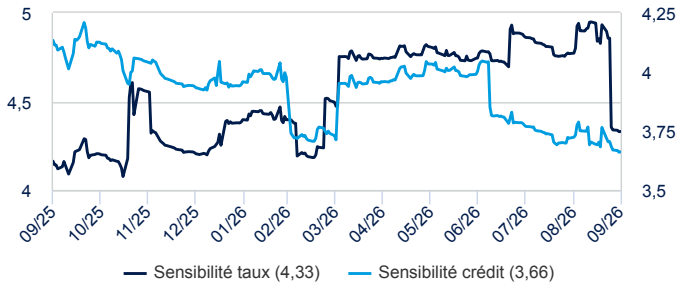

EXPOSITION DES EMISSIONS PAR NOTATION LONG TERME *(Source : Groupe Amundi)*

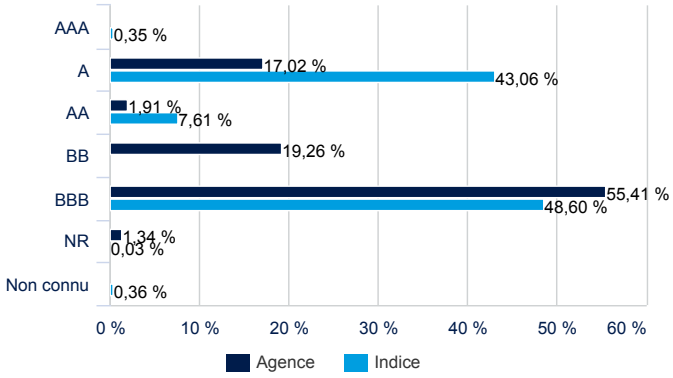

Hors OPCVM et avec Dérivés de crédit

EXPOSITION PAR SECTEUR *(Source : Groupe Amundi)*

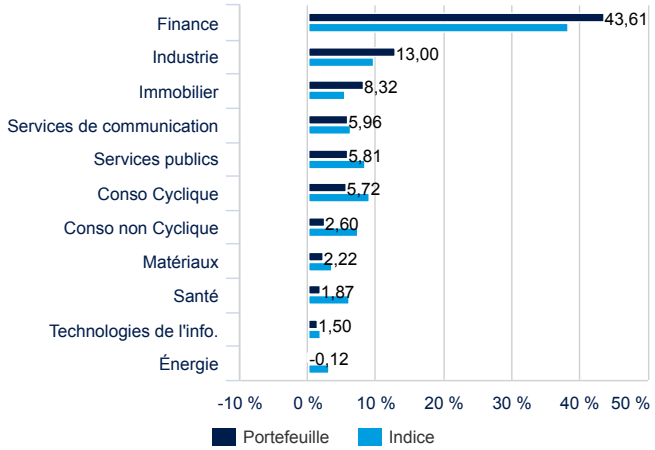

RÉPARTITION PAR MATURITÉS *(Source : Groupe Amundi)*

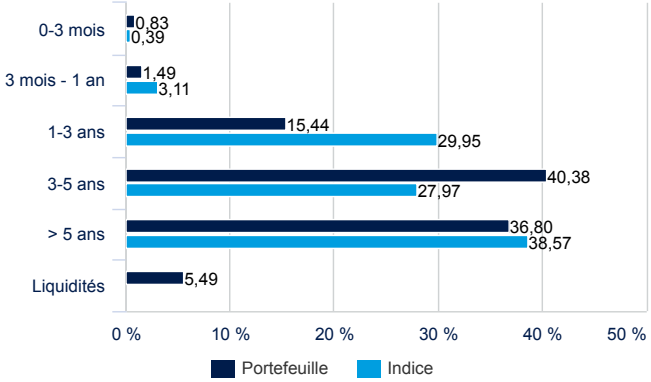

REPARTITION DE LA SENSIBILITE TAUX PAR MATURITE *(Source : Groupe Amundi)*

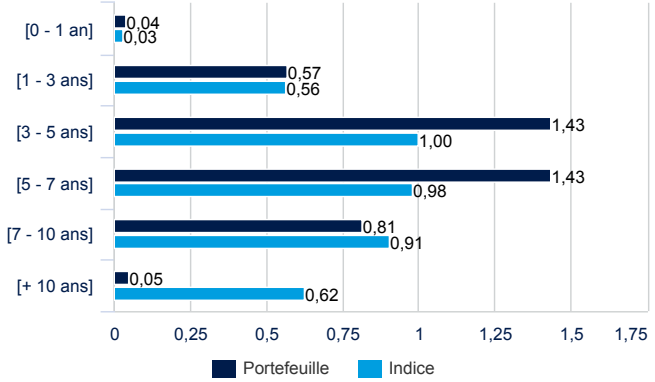

10 PRINCIPAUX EMETTEURS (Source : Amundi)

	Secteur	Pays	Portefeuille
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	Italie	2,84%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	Finance	Espagne	2,25%
UNICREDIT SPA	Finance	Italie	2,12%
EUROBANK SA	Finance	Grèce	1,98%
KBC GROUP NV	Finance	Belgique	1,93%
BNP PARIBAS SA	Finance	France	1,74%
BARCLAYS PLC	Finance	Royaume-Uni	1,58%
BANCO BPM SPA	Finance	Italie	1,51%
SIEMENS FINANCIERINGSMAATSC NV	Industrie	Pays-Bas	1,49%
ENEL SPA	Services publics	Italie	1,41%

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

OBLIGATAIRE 30/09/2026

EQUIPE DE GESTION

Antoine Petit

Gérant de portefeuille

Diana Rager

Gérante de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois de septembre 2026 a été marqué par le retour des grandes banques centrales au resserrement monétaire : en l'espace d'une semaine, la BCE, la Fed et la BoJ ont toutes les trois relevé leurs taux directeurs de 25 bps, ce qui constitue une première pour ces trois banques centrales au cours d'un même mois. Ce mouvement est intervenu dans un contexte de prix élevés de l'énergie. En effet, le conflit entre l'Iran et les Etats-Unis s'est de nouveau intensifié en début de mois, avec des attaques de part et d'autre contre des navires à proximité du détroit d'Ormuz. Le baril de brent a ainsi repassé la barre des 100 $ le 9 septembre, pour la première fois depuis juillet, avant de refluer légèrement pour finir le mois en hausse de 16% à 104 $. Notons que les deux camps semblent avoir initié des discussions au sujet d'un éventuel accord.

Les indices d'inflation publiés en septembre, portant sur le mois d'août, ont confirmé la divergence entre les deux côtés de l'Atlantique. En zone euro, l'inflation totale a nettement accéléré, à 3,2% contre 2,9% en juillet, soit son plus haut niveau depuis septembre 2023, tirée par une nouvelle accélération de la composante énergie (+14,3% sur un an). L'inflation sous-jacente a en revanche légèrement ralenti, à 2,4%. Aux Etats-Unis, l'inflation totale (CPI) est restée stable à 3,4% sur un an, alors que l'inflation sous-jacente a reculé à 2,4%, son plus bas niveau depuis mars 2021. Enfin, l'inflation sous-jacente « core PCE » d'août est ressortie à 3%, nettement en dessous des attentes, en partie grâce à des révisions méthodologiques.

Les indicateurs d'activité ont une nouvelle fois témoigné de la résilience des économies développées face aux prix élevés de l'énergie. Aux Etats-Unis, le rapport sur l'emploi d'août a nettement surpris à la hausse, avec 162 000 créations d'emplois non-agricoles contre 53 000 attendues et des révisions haussières pour les mois précédents, le taux de chômage restant stable à 4,1%. La croissance du PIB au T2 a par ailleurs été fortement revue à la hausse, à 2,2% en variation trimestrielle annualisée contre 1,5% précédemment. De même, la vigueur des enquêtes PMI de septembre (58,4 pour les Etats-Unis) a marqué les esprits et a été interprétée comme le signe que la croissance américaine était plus forte que prévu. En zone euro, le PMI composite a progressé pour le quatrième mois consécutif, à 53,1 en septembre, son plus haut niveau depuis avril 2023, avec notamment le retour de la France en zone d'expansion pour la première fois depuis dix mois. De son côté, la Chine continue de dénoter puisque les ventes au détail n'ont progressé que de 0,4% sur un an en août et l'investissement a continué de se contracter (-7,2% sur les huit premiers mois de l'année), alors que la production industrielle demeure résiliente à 5,2% - mais surtout portée par le secteur technologique et les exportations.

La BCE a relevé ses taux directeurs de 25 bps le 10 septembre en relevant pour la deuxième fois en trois mois, le taux de dépôt étant porté à 2,50%. Le Conseil des gouverneurs a justifié sa décision par le fait que l'inflation devrait rester durablement supérieure à la cible des 2%. Le 16 septembre, la Fed a relevé à l'unanimité la fourchette cible des fed funds de 25 bps, à 3,75/4%, soit sa première hausse de taux depuis 2023. Kevin Warsh a présenté cette décision comme le « retrait d'une dose d'accommodation » plutôt que comme un durcissement, tout en insistant une nouvelle fois sur le fait qu'il ne comptait pas donner d'indications sur la suite. Les « dots », c'est-à-dire les projections de taux directeurs des membres du FOMC, indiquent une autre hausse de taux d'ici la fin de l'année. Enfin, la BoJ a relevé son principal taux directeur de 25 bps, à 1,25%, soit son plus haut niveau depuis 1995.

En conséquence, les rendements obligataires ont fortement augmenté sur le mois, sous l'effet combiné de la hausse du pétrole et du resserrement monétaire. Le taux 10 ans américain a gagné environ 50 bps sur le mois, pour finir autour de 5,28%, soit son plus haut niveau depuis 2007, alors que le taux 30 ans a dépassé 5,60%, un plus haut depuis 2002. Le taux 10 ans allemand a progressé d'environ 25 bps, à 3,55%, après avoir atteint son plus haut niveau depuis 2009. Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund€i 10 ans a progressé de 2.16% à 2.21% fin septembre. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en hausse de 2.32% à 2.37% fin septembre. Le pétrole WTI est en hausse sur le mois de 84.0$ à 90.4$ le baril. Enfin, l'or a été pénalisé par la hausse des taux réels et a perdu environ 6% sur le mois, effaçant une bonne partie de sa progression d'août. Enfin, le dollar est en hausse sur le mois de 1.162 à 1.133 contre euro.

Septembre a confirmé son statut de mois charnière pour le crédit, dans un contexte de forte volatilité de marché, de remontée des taux en zone euro, de tensions sur l'énergie et d'affaiblissement de l'euro, marqué par un net élargissement du spread OAT-Bund à 129 pb. Sur l'Euro IG, les spreads se sont écartés de 12 pb sur le mois, à 89 pb, pour un excess return de -0,4% sur des maturités comparables aux souverains et une performance totale de -1,3%. La dispersion est restée modérée, avec une meilleure tenue des signatures AA, tandis que les BBB ont sous-performé. Par maturité, le segment 3-5 ans a été le plus pénalisé, alors que le 10 ans et plus a mieux résisté en spread. En Euro HY, la correction a été nettement plus marquée : les spreads se sont écartés de 41 pb, à 300 pb, l'excess return a atteint -118 pb et le total return -1,8%, avec une sous-performance des CCC par rapport aux BB/B. Au niveau sectoriel, en IG, Insurance Senior, Media/Cable, Technology, Consumer Goods, Food & Beverage ainsi que Metals & Mining ont mieux résisté, tandis que l'Automobile et l'Immobilier ont nettement sous-performé. En HY, l'Immobilier et les Matériaux de construction ont pesé sur la performance, alors que Healthcare et Media/Cable ont relativement mieux tenu. L'activité sur le marché primaire est restée très dynamique et a continué d'être absorbée sans difficulté. Dès septembre, les émissions ont franchi plus tôt que d'habitude le seuil des 700 Mds€ cumulés depuis le début de l'année, illustrant la résilience persistante de l'appétit des investisseurs.

Bilan des positions :

- La sensibilité crédit en baisse de 3,77 à 3,72
- Le portefeuille affiche une sensibilité aux taux en légère baisse de 4,86 à 4,77
- La part des liquidités incluant les OPCV monétaires est de 4% de l'actif

Le fonds a enregistré en septembre une performance en net repli, sous on indice de référence qui finit à -1,47%. L'exposition taux a constitué le principal facteur de sous-performance sur le mois, tant en absolu qu'en relatif. Le fonds demeurait en effet surpondéré, jusqu'à +0,7 de sensibilité globale avec un biais marqué sur la partie courte des taux allemands (2 ans), au détriment de la partie longue. Le pricing de marché d'un cycle de hausse des taux - matérialisé par 3,5 hausses anticipées sur le mois - nous paraissait élevé et justifiait ce positionnement. Nous avons toutefois neutralisé cette exposition en fin de mois (à +0,3 de sur sensibilité taux), compte tenu de la très forte volatilité observée sur les taux souverains. Par ailleurs, l'exposition crédit dans son ensemble, dans le respect de la hiérarchie habituelle entre IG et HY, a également sous-performé et pesé sur l'évolution des valorisations. En termes de gestion, nous avons réduit ce mois-ci notre exposition aux émetteurs français de 4%, principalement sur des lignes aux spreads resserrés et davantage sensibles aux mouvements de l'OAT 10 ans, notamment les banques senior et les corporates bien notés.

Label ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (https://www.lelabelisr.fr/).

Classification SFDR*

Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'Annexe précontractuelle disponible sur le site internet CPRAM, la Politique d'Investissement Responsable de CPRAM et la Déclaration du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment**.

** Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.*

CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

OBLIGATAIRE 30/09/2026

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG

100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)

Répartition du portefeuille par notation ESG[1]

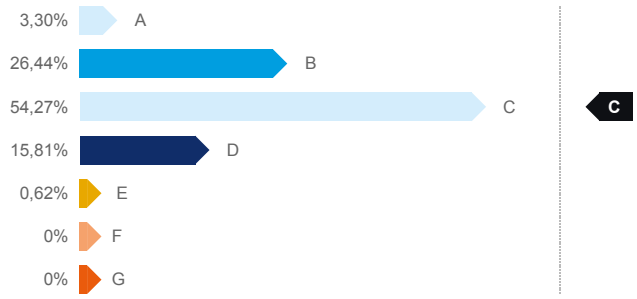

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,16	0,73
S Score	0,98	0,49
G Score	0,70	0,28
Score ESG moyen	1,15	0,60
Note ESG moyenne	C	C

Couverture de l'analyse ESG[1] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	191
% du portefeuille noté ESG[2]	100%

Label ISR

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

MorningstarSustainabilityRatingDate : **31/07/2026**

[1] Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

OBLIGATAIRE 30/09/2026

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone

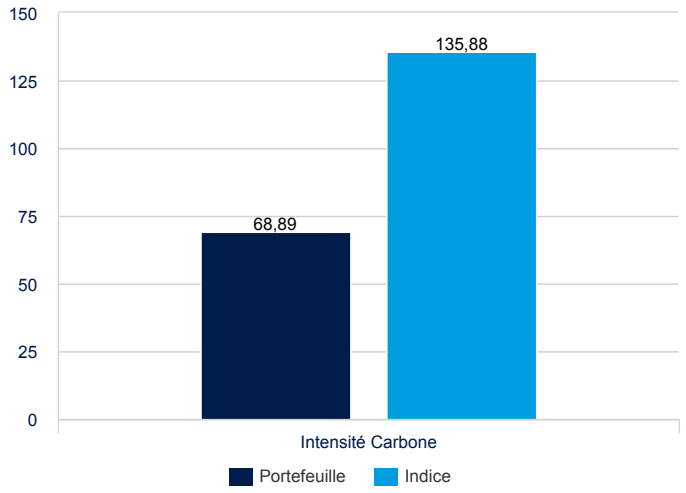

Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenues
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	97,22%

ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)

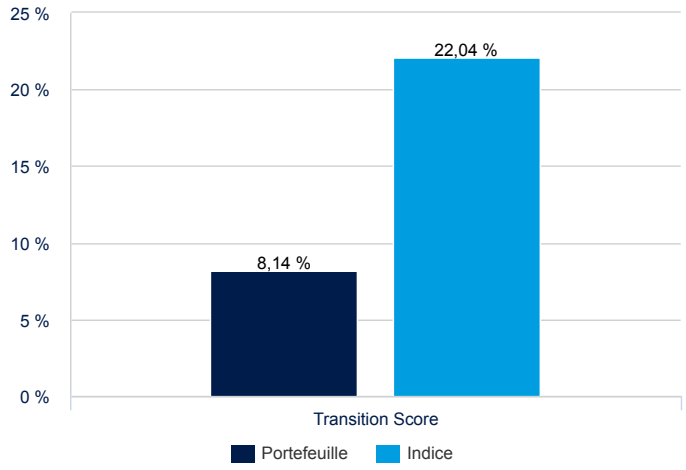

Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	100%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration

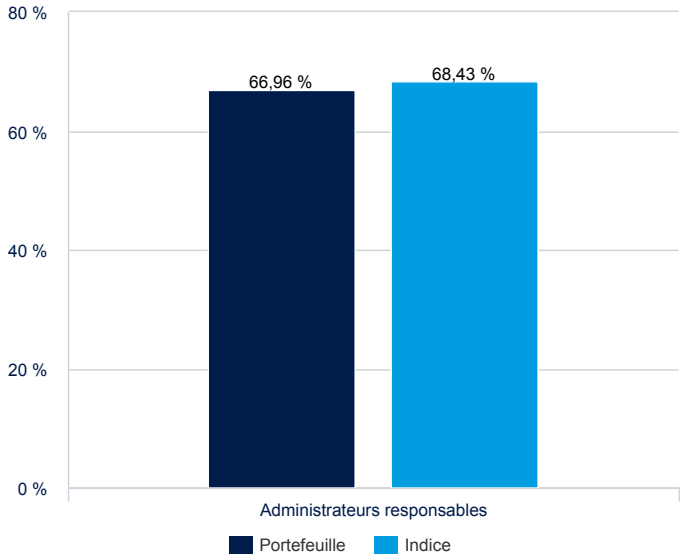

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	94,13%	92,89%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association

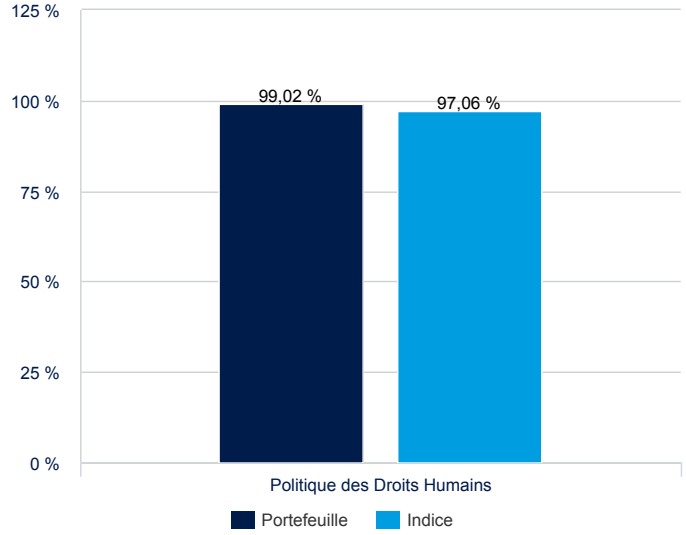

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	94,13%	92,94%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :
Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.